

INTRODUCTION

“ C'est pour nous qu'il dicta une doctrine à Moshé; elle restera l'héritage de la communauté de Ya'acov. ”

(Devarim (33.4).

Il est ramené dans le livre "Ma'assé Rokéa'h" (Parachat Vaet'hanane), un enseignement très surprenant sur un verset de la Parachat Ha'azinou : « **Voyez (reconnaissez) maintenant que c'est Moi, qui suis D.ieu, Moi seul, et nul d.ieu à côté de moi ! Que seul Je fais mourir et vivre, Je blesse et Je guéris, et qu'on ne peut rien soustraire à Ma puissance.** » (Dévarim (32. 39)). Il faut comprendre quel est le sens des mots : « **Voyez maintenant que c'est Moi** », comment comprendre le mot « **Maintenant** » ? Cependant, il est possible d'expliquer selon le Midrach (Dévarim Rabbah (11. 8)) : « Lorsque le moment est venu pour Moché de partir de ce monde etc., Moché a dit : « Maître du monde, je te demande une seule chose avant de mourir, que je puisse rentrer et déchirer toutes les portes des Cieux et ils verront qu'il n'y a personne d'autre que Toi

» ». Il y a lieu de comprendre, où est-il mentionné qu'Hachem a entendu et exaucé la demande de Moché Rabbénou ? Le livre "Ma'assé Roqéa'h" explique ceci en se fondant sur les enseignements du livre "Bekol Bokhim" du Mékoubal Rabbi Avraham Galanti (Eikha 2. 21) qu'il y a dans le Ciel **955 cieux** (955 est la valeur numérique du mot השמים HaChamayim (Les cieux), la lettre finale « mem » ayant pour valeur numérique 600), par lesquels l'ange « Matat » monte les prières du Peuple d'Israël.

Cependant, il n'a la permission de monter que dans les 900 premiers cieux, mais pas dans les 55 derniers (les cieux les plus élevés), et à ce propos il est écrit : « **Voici (הִנֵּה)**, l'Éternel, ton D.ieu, possède les cieux et les cieux des cieux, la terre et tout ce qu'elle renferme » (Dévarim (Ch. 10. V. 14), ce qui signifie que parmi les 955 portes des Cieux, les 55 (guématria du mot הִנֵּה Voici) sont à **l'Eternel, ton D.ieu**, car aucun ange n'a la permission d'y monter.

La Guémara 'Haguiga (15a) enseigne que lorsqu'Elisha ben Abouyah est entré dans le Pardess, « il a détruit les plantes » (c'est-à-dire qu'il a coupé le lien entre la cause (D.ieu) et la conséquence ; or il ne peut y avoir d'autre « cause » que D.ieu). Il a réagi ainsi lorsqu'il a vu l'ange Matat à qui il a été permis de s'asseoir et d'écrire les mérites du Peuple Israël. Elisha ben Abouyah s'est alors dit qu'il y avait peut-être, à D.ieu ne plaise, deux forces dans le Ciel (deux dieux). Il s'avère donc que dans les 900 portes dans lesquelles l'ange « Matat » a le droit de pénétrer, il y a une crainte que l'homme ne se trompe, et pense, à D.ieu ne

plaise, qu'il existe deux divinités. Par contre dans les 55 portes supérieures, dans lesquelles « Matat » n'a pas le droit de monter, se dévoile l'unicité d'Hachem selon le verset « **Voici (וְהִנֵּה), 'Éternel**, ton D.ieu, possède les cieux et les cieux des cieux » (et nul autre).

On trouve que le Michné Torah (le livre de Dévarim, le 5ème livre de la Torah) comporte exactement 955 versets. De ce fait le "Ma'assé Rokéa'h" enseigne que pour chaque verset écrit dans le livre de Dévarim par Moché Rabbénou, une porte dans les cieux s'est fendue ; c'est pour cela que le livre de Dévarim comporte précisément 955 versets afin de fendre toutes les 955 portes des cieux, et montrer qu'il n'y a aucune autre divinité que Hachem, Béni-soit-Il.

De plus, jusqu'au verset « Voyez maintenant que c'est moi », il y a 900 versets. A partir de ce verset et jusqu'à la fin de la Torah, il y a 55 versets qui correspondent aux 55 portes des Cieux les plus élevées, et il est connu que l'ange Matat est appelé parfois : "Elohim" (« divinité »). Ainsi voici la signification du verset : « **Voyez maintenant** », c'est ce verset qui correspond au **premier** des 55 cieux les plus élevés, « **que c'est moi, qui suis D.ieu, moi seul** », Je suis seul dans ces (55) cieux les plus élevés, « nul Elohim à côté de moi ! », c'est-à-dire que même l'ange Matat qui est appelé parfois « Elohim » n'a pas le droit d'être « à côté de Moi » (avec Moi) dans ces 55 Cieux (fin de l'explication du Maassé Rokéa'h).

Ainsi, la grande force importante de la lecture du livre de Dévarim est de pouvoir déchirer toutes les portes des

Cieux, et chaque verset ouvre une porte, c'est pourquoi dans notre génération orpheline, c'est une Mitsva et une obligation pour chaque juif d'être méticuleux et de lire chaque jour des versets du Michné Torah (le Séfer Dévarim), et de se fixer un cycle pour le finir chaque jour ou chaque semaine, et celui qui peut le rajouter se verra gratifié de bénédictions comme il est écrit : « C'est la bénédiction de l'Eternel qui enrichit, et nos efforts n'y ajoutent rien. » (Michlé 10. 22).

De plus, les quatre livres de la Torah : Béréchit (Genèse), Chémot (Exode), Vayikra (Lévitique), Bamidbar (Nombres) correspondent aux quatre exils. Nos Sages de mémoire bénie, ont déduit de la précision des mots utilisés, et il est rapporté dans le livre "Mégale 'Amoukot" (au début de la Paracha Mattot-Mass'é, sur le verset : « Voici l'itinéraire des enfants d'Israël, depuis qu'ils sont sortis du pays d'gypte, selon leurs légions, sous la conduite de Moïse et d'Aaron » Bamidbar (33. 1), que c'est une allusion aux quatre exils subis par les enfants d'Israël après la sortie d'gypte, car le verset débute (en hébreu par) **אֵלֶּה מִסְעֵי בְנֵי-יִשְׂרָאֵל**, ces mots ont les mêmes initiales que les noms des quatre exils : **אֶדוֹם מְדַי בָּבֶל יוֹוֶן** (Edom, Perse (Madaï), Babel, Grèce (Yavan)).

Le "Mégale 'Amoukot" (Parachat Vayéra) rajoute sur le verset : « L'Éternel se révéla à lui dans les plaines de Mamré » (Béréchit (18.1), que les quatre exils sont inscrits en allusion dans la première bénédiction de la Amida (le Chémoné Essré) dans laquelle nous disons :

וּמְבִיא גּוֹאֵל לְבָנֵי בְנֵיהֶם לְמַעַן שְׁמוֹ, בְּאַהֲבָה.

« et qui fait venir le libérateur pour les enfants de leurs enfants en raison de son Nom, avec amour »

Le mot qui fait venir **מְבִיא** est l'acrostiche des mots (les quatre exils vus plus haut) **מְדֵי בַבֶּל יוּון אָדוּם** pour lesquels Hachem « **(fait venir) le libérateur pour les enfants de leurs enfants en raison de son Nom, avec amour** ».

L'auteur du "Mégale 'Amouqot" enseigne également sur le verset (Isaïe (1.27)) :

צִיּוֹן, בְּמִשְׁפָּט תִּפְדָּה; וְשָׁרִיָּהּ, בְּצִדְקָה

« Tsion sera sauvé par la justice, et ses pénitents par la vertu (Tsédaka). »

A propos du mot **מִשְׁפָּט** (justice) il est écrit dans le livre des proverbes (Michlé) (Ch. 29 v. 4) **מֶלֶךְ--בְּמִשְׁפָּט, יַעֲמִיד** (Un roi grandit son pays par la justice). Les initiales de ces mots forment justement le mot **מְבִיא** (fait venir) qui comme nous l'avons vu plus haut a pour acrostiche les quatre exils **מְדֵי בַבֶּל יוּון אָדוּם**. De même à propos du mot **צִדְקָה** (tsédaka) de notre verset, il est écrit dans le livre des proverbes (Michlé Ch. 21 v. 14) **« מַתֵּן בִּסְתֵר, יִכַּף-אֶף »** un présent (une Tsédaka) glissé furtivement apaise la colère ». Les initiales de ces quatre mots forment à nouveau le mot **מְבִיא** (fait venir) qui, comme vu plus haut, est l'acrostiche des quatre exils **מְדֵי בַבֶּל יוּון אָדוּם**.

C'est pourquoi Avraham Avinou a été très méticuleux sur la Tsédaka (**צִדְקָה**) et la justice (**מִשְׁפָּט**), comme Hachem en témoigne à son propos (Genèse Ch. 18 v. 19) :

כִּי יִדְעֵתִיו, לְמַעַן אֲשֶׁר יַצִּיָּה אֶת-בָּנָיו וְאֶת-בֵּיתוֹ אַחֲרָיו, וְשָׁמְרוּ דְרָךְ
ה', לַעֲשׂוֹת צִדְקָה וּמִשְׁפָּט

« Si je l'ai distingué, c'est pour qu'il prescrive à ses fils et à sa maison après lui d'observer la voie de l'Éternel, en pratiquant la vertu (צִדְקָה) et la justice (מִשְׁפָּט) ».

Hachem nous dévoile qu'il délivrera dans le futur Ses enfants par le mérite d'Avraham ; et il y a une allusion dans le verset (Genèse Ch. 18 v. 1) rapporté plus haut

וַיֵּרָא אֵלָיו יְהוָה, בְּאֵלֵי מַמְרֵא

Hachem se révéla à lui dans les plaines de Mamré
les quatre derniers mots ayant les mêmes initiales (dans le désordre) que les quatre exils מְדֵי בָבֶל יוֹן אֶדוֹם

Ainsi les livres de Béréchit, Chémot, Vaykra et Bamidbar correspondent aux quatre exils qui sont : Babel, Perse, Grèce et Edom. La lumière de la Torah de chacun de ces livres casse et amoindrit les forces d'impureté de l'exil, afin de protéger les enfants d'Israël pour qu'il ne soient pas engloutis dans leur impureté et qu'ils ne puissent pas, à Dieu ne plaise, être délivrés de cet exil. Le fait qu'Israël soit sauvegardé au moment de la délivrance sera par le mérite de la force de la Torah, du livre de Dévarim qu'a dévoilé Moché Rabbénou, par esprit saint.

Ainsi, le livre **Béréchit** (Genèse) correspond à **l'exil de Babel** (Babylone), c'est-à-dire que la force de la Torah du livre de Béréchit a brisé et amoindri les forces d'impureté de l'exil en Babylonie, afin qu'Israël ne soit pas englouti dans l'impure de Babel. Ainsi, on retrouve dans le livre de Béréchit, dans la Paracha de Noa'h, que la Génération de la dispersion (c'est-à-dire la génération de la Tour de Babel qui a voulu combattre Hachem) s'est rebellée contre

Hachem dans Babel, jusqu'à ce que « Hachem descende » (manière de parler) et les disperse sur toute la surface de la Terre. De ce fait cette ville a été appelée **Babel** comme nous le mentionne la Torah (Genèse Ch. 11 v. 8 et 9) : « Le Seigneur les dispersa donc de ce lieu sur toute la face de la terre, les hommes ayant renoncé à bâtir la ville. C'est pourquoi on la nomma **Babel**, parce que là, le Seigneur confondit (בָּלַל Balal) le langage de tous les hommes et de là, l'Éternel les dispersa sur toute la face de la terre ».

Le livre de **Chémot** (Exode) correspond à l'exil de Perse, c'est-à-dire que la lumière de la Torah du livre de Chémot est venue briser et amoindrir les forces d'impureté de l'exil de Perse, afin que les bnei Israël puissent, là-bas, se maintenir dans leur sainteté. On peut rapporter des éléments qui appuient cette idée. En effet, dans le livre de Chémot, on trouve dans cet événement exceptionnel qu'est le don de la Torah au mont Sinaï, que la Torah écrit (Exode Ch. 19 v. 17), וַיִּתְּצֻבוּ, בְּתַהֲתִית הָהָר, « ils s'arrêtèrent au pied de la montagne ». A ce propos, la Guémara (Talmud Chabbat 88a) explique qu'Hachem « a renversé la montagne au-dessus d'eux comme une coupole », et Hachem leur a dit « Si vous acceptez la Torah c'est bien, sinon ici sera votre lieu d'enterrement etc... », Rava enseigne : malgré cela, l'ensemble de la génération a accepté la Torah (sans contrainte) à l'époque d'Assuérus comme il est écrit dans la Méguilat Esther (Ch. 9 v. 27). : « les juifs reconnurent et acceptèrent pour eux », c'est-à-dire ils ont accepté ce qu'ils avaient déjà reçu par le passé.

Aussi, grâce au mérite d'avoir reçu la Torah dans le livre de Chémot, cette acceptation a été complète à l'époque d'Assuérus, la Kélipa (l'impureté) de la Perse a été brisée.

Le Séfer **Vayikra** (Lévitique) correspond à l'exil de la Grèce, c'est-à-dire que la lumière de la Torah du livre de Vayikra a brisé et amoindri les forces d'impureté de la **Grèce** lors du miracle de 'Hanoukka et donc, de même que le service des sacrifices est effectué, dans le livre de Vayikra, par les Cohanim, la victoire militaire et le miracle de 'Hanoukka ont eu lieu par l'intermédiaire des Cohanim. Comme nous le récitons dans la liturgie de 'Hanoukka « Hanérot Halalou » : « Nous allumons ces lumières pour les miracles, le salut et les exploits, les délivrances, les prodiges, les consolations que Tu as accomplis en faveur de nos ancêtres, en ces jours à cette même période, **par l'intermédiaire de Tes saints Cohanim** (prêtres) ». Les propos d'un des Tossaphistes, l'auteur du "**Rokéa'h**", sont connus (lois de 'Hanoukka, chapitre 225) le miracle de 'Hanoukka est donné en allusion dans le Séfer Vayikra, à la Paracha de Emor. Le « Béné Issakhar » ramène cet enseignement en son nom (partie sur le mois de Kislev-Tévet, deuxième discours). Voici les propos du Bné Issakhar : « Le très saint Rav lumineux, dont les propos sont des enseignements de kabbale qu'il a reçus du prophète Eliahou, que son souvenir soit une bénédiction, il s'agit de l'auteur du Rokéa'h et voici ses propos : « Dans la Paracha de Emor (qui débute par) « Dis aux prêtres », nous avons d'abord la Mitsva de Chabbat, puis des fêtes,

Pessa'h et Chavouot, Roch Hachana, Yom Kippour et Soukkot, puis la Torah nous dit (Lévitique chapitre 23 v. 44) : « Et Moïse exposa les solennités de l'Éternel aux enfants d'Israël ». Juste après (Lévitique chapitre 24 v.2), la Torah dit « Ordonne aux enfants d'Israël de te choisir une huile pure d'olives concassées, pour le luminaire » ce qui est une allusion à la fête de Hanoukka, pour laquelle l'huile d'olive est la meilleure pour accomplir l'allumage (Cf. Talmud Chabbat 23b).

Le livre de **Bamidbar** (Nombres) correspond à l'exil **d'Edom** (de Rome, c'est-à-dire notre exil actuel). C'est la lumière de la Torah du livre de Bamidbar qui brise et amoindrit les forces d'impureté d'Edom afin de protéger les bnei Israël pour qu'ils ne soient pas engloutis par l'impureté d'Edom. On peut apporter un appui à cela par ce qui est mentionné dans la Paracha de 'Houkat (Bamidbar Ch. 20. Versets 14 à 21) : « Moché envoya, de Kadêch, au roi d'Edom. Etc... Permets-nous de traverser ton pays ! Nous ne passerons pas par tes champs ni par tes vignes, et nous ne boirons point de l'eau des citernes; nous suivrons la route royale, sans nous en écarter à droite ou à gauche, jusqu'à ce que nous ayons passé ta frontière. » Edom lui répondit : « Tu ne traverseras point mon pays, car je me porterais en armes à ta rencontre. »... Edom ayant donc refusé à Israël la permission de traverser son territoire, Israël prit une autre direction ». Ainsi le Séfer Bamidbar vient affaiblir la force d'Edom.

Pour résumer les paroles de nos saints Sages, la force des

livres Béréchit, Chémot, Vayikra, et Bamidbar, adoucit les exils. C'est ce que nous dit le Roi David dans les Psaumes (Ch. 126 v. 1) :

שִׁיר, הַמַּעֲלוֹת: **בְּשׁוּב** ה', אֶת-שִׁיבַת צִיּוֹן-- הֵייוֹנוּ, כְּחִלָּמִים
Cantique des degrés. Quand l'Eternel **ramena** les captifs de Sion, nous étions comme des gens qui rêvent.

Le mot "ramena" (**בְּשׁוּב**) constitue les initiales des noms des 4 livres (Béréchit, Chémot, Vayikra, Bamidbar)

בְּרֵאשִׁית שְׁמוֹת וַיִּקְרָא בַּמִּדְבָּר

Cependant, Moché Rabbénou qui a vu que l'exil allait se prolonger, a donné au Peuple d'Israël le Séfer Dévarim (Deutéronome) qu'on appelle également le **Michné Torah** (la répétition de la Torah), afin d'adoucir cet exil et d'ouvrir toutes les portes des Cieux. Dans ce saint livre, Moché Rabbénou rappelle au Peuple d'Israël les **Dix Paroles** (les dix commandements) et le Don de la Torah, et il rapporte le verset qui sera le fondement du Peuple d'Israël (Devarim 6.4) : « **Ecoute Israël, l'Eternel est notre D.ieu, l'Eternel est Un** » et également le verset : « **Tu aimeras l'Eternel ton Dieu** » qui nous ordonne d'aimer Hachem. Egalement la Paracha Haazinou dont beaucoup de grandes Ségoulot ont été dites à son propos, et enfin la Paracha Vézot Habérakha dans laquelle Moché Rabbénou bénit chacune des tribus.

Par ailleurs, nous observons qu'également les Téfilines sont répartis d'une manière similaire aux quatre premiers livres de la Torah. En effet, les Téfilines de la tête sont partagés en quatre parchemins différents sur lesquels sont écrits « consacre moi tout premier né » (קִדְשׁ לִי), « Et ce

sera lorsque l'Eternel te fera venir dans le pays du Cananéen » (וְהָיָה כִּי יֵבִיאֲךָ), « Ecoute' Israël, HACHEM est notre D.ieu, HACHEM est un » (שְׁמַע יִשְׂרָאֵל), « Ce sera, si vous écoutez Mes commandements que Je vous donne aujourd'hui » (וְהָיָה אִם שְׁמַעְתֶּם). Tandis que les Téfilines du bras sont constitués des mêmes paragraphes mais en un seul parchemin. Sur cette différence, nos sages nous ont enseigné, que le livre « Michné Torah » (Dévarim) est en rapport avec les Téfilines du bras tandis que les quatre autres livres de la Torah sont en rapport avec les Téfilines de la tête. En conséquence, le livre « Miché Torah » (qui correspond aux Téfilines du bras) rapproche les enfants d'Israël du Saint, béni soit-il, car il est face au cœur (le bras est face au cœur), et les quatre autres livres correspondent à la tête.

Le Midrach Rabbah (Béréchit 6.9) rapporte au nom de Rabbi Chimon Bar Yo'haï que le livre de Michné Torah est le drapeau de Yéhochoua', et que lorsqu'Hachem s'est dévoilé à lui, il l'a trouvé avec le Séfer Michné Torah dans sa main, Il lui a dit : « **Sois ferme Yéhochoua', sois vaillant Yéhochoua, que ce livre de Torah ne quitte pas ta bouche** ». Yehochoua prit le Michné Torah et le montra au rayon du soleil en lui disant : « Puisque je n'ai pas gardé le silence devant ce livre (je ne me suis jamais arrêté de l'étudier), en récompense tu dois observer le silence (tu dois arrêter ta course) devant moi ». Immédiatement (Yéhochoua' Ch. 10 v. 13) « Et le soleil s'arrêta et la lune fit halte ».

Nous devons nous renforcer et être vaillants, dans cette génération orpheline dans laquelle les épreuves sont multiples, pour donner du mérite à un grand nombre de personnes afin que ce livre de Torah (Séfer Dévarim) ne quitte pas notre bouche. Tous ceux qui ont le mérite de s'occuper de ce travail et de cette Mitsva sainte et importante (de diffusion du Séfer Dévarim) verront de grandes délivrances, au-delà de la nature.

Et, avec l'aide d'Hachem, qu'Il soit béni, que mon offrande et ma supplique s'élèvent et soient agréées, que soit signé et fini depuis le 7 Adar, et que nous ayons le mérite que nos prières et notre amendement soient agréés, que nous ayons de la satisfaction dans tous les efforts entrepris dans la sanctification du Nom d'Hachem et l'apport de mérites à un grand nombre.

Signé avec bénédiction
Rav Yoshiyahou Yossef Pinto.

